

Image not found or type unknown



# SCI étrangère pour bien en France

Par **Didrup**, le **19/08/2019** à **20:28**

Bonjour,

Je souhaite acquérir un bien en France (je précise que je suis français)

Mais je souhaite ne pas le posséder "en nom propre" et ainsi le dissocier de mon patrimoine personnel (le fond de ma démarche étant de ne rien posséder en nom propre en France)

J'ai entendu parler de montages SCI offshore mais rien de très précis, et du fait que 2 sociétés peuvent être requises, 1 pour l'acquisition, une pour l'exploitation). Complexe...

N'est-il pas possible de créer une SCI française dont les parts sont détenues par une société étrangère (quel type de société ? Quel pays s'y prête?)

Merci d'avance!